
vous comble de ses bienfaits ; et comme gage des faveurs célestes, Nous accordons très affectueusement à vous et à ceux qui se rendront au congrès la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 juillet 1902, de Notre pontificat la vingt-cinquième année.

LÉON XIII, PAPE.

SAINT JOSEPH ET LE PRETRE

(Pour la *Revue Ecclésiastique*.)

NOUS honorons saint Joseph comme patron de l'Eglise universelle.

S'il est vrai de dire que les titres sont l'enseigne ordinaire et comme la mesure des mérites ou du pouvoir des personnes qui en sont revêtues, celui que l'on a conféré à saint Joseph proclame bien haut sa gloire et son influence. A nul autre saint ce patronage ne convenait mieux qu'à lui, et l'Eglise qui agit toujours sous la dictée de l'Esprit ne pouvait donner au corps mystique de son Divin Epoux un protecteur plus intéressé, plus jaloux que celui qui avait eu l'insigne honneur d'être le gardien de son corps naturel et du sein qui l'avait porté.